



REVUE FRANCOPHONE DE RECHERCHE SUR LE
TRANSFERT ET L'UTILISATION DES CONNAISSANCES

Volume 1, numéro 2, juillet-décembre 2016
doi: 10.18166/tuc.2016.1.2.01

La force des liens entre les chercheurs universitaires et les agents de recherche ministériels augmente-t-elle la probabilité d'utilisation par les agents de l'information acquise ?

Mathieu Ouimet^{1,2,*}, Mélanie Rembert³, Grégory Léon³,
Clémence Rousseau-Cyr⁴, Pierre-Olivier Bédard⁵

1. Département de science politique, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

2. Centre de recherche du CHU de Québec.

3. Université Laval.

4. Centre de recherche et d'expertise en évaluation, École nationale d'administration publique (ÉNAP).

5. Centre for Humanities Engaging Science and Society, Université Durham.

* Auteur correspondant. Courriel : mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca

Cette étude a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Messages-clés :

- La force du lien que l'analyste ministériel associe à une relation avec un chercheur universitaire pourrait augmenter les chances qu'il choisisse d'intégrer une partie de l'information acquise dans ses analyses et qu'il recontacte ce même chercheur ultérieurement.
- Les relations interpersonnelles entre les analystes ministériels et les chercheurs universitaires mériteraient d'être étudiées davantage afin que soit examinée la validité de l'information acquise grâce à ces relations.
- D'un point de vue pratique, il pourrait être opportun de s'intéresser à la planification et à la gestion des interactions interpersonnelles que les analystes ministériels entretiennent avec des chercheurs universitaires.

Résumé :

Interagir avec des chercheurs universitaires fait partie des différentes stratégies à la disposition des agents de recherche des ministères pour accéder, à moindre coût, aux savoirs scientifiques. Dans les faits, certains agents de recherche des ministères québécois entretiennent des relations avec des chercheurs universitaires dans le cadre de leurs activités professionnelles. L'étude vise à examiner si un lien fort avec un chercheur, c'est-à-dire un lien se matérialisant en conversations familières comparables à celles que l'analyste ministériel pourrait avoir avec de proches collaborateurs, voire des amis, est plus susceptible de mener à une utilisation de l'information acquise qu'un lien plus faible, c'est-à-dire un lien menant à des conversations moins familières comparables à celles que l'analyste entretient avec de simples connaissances. Dans l'ensemble, les résultats suggèrent que la force du lien que l'analyste ministériel associe à une relation avec un chercheur universitaire augmente les chances qu'il choisisse d'intégrer une partie de l'information acquise dans ses analyses et qu'il recontacte ce même chercheur ultérieurement.

Mots-clés : utilisation des connaissances, transfert des connaissances, interactions, analyse des politiques publiques.



Cette oeuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons
Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

La force des liens entre les chercheurs universitaires et les agents de recherche ministériels augmente-t-elle la probabilité d'utilisation par les agents de l'information acquise ?

1. Introduction

Lorsqu'il juge opportun d'utiliser les connaissances issues de la recherche universitaire, idéalement, un agent de recherche ministériel devrait réaliser un examen systématique de la littérature (ou de l'un de ses proches dérivés – voir Thomas, Newman et Oliver, 2013), car cette démarche est la plus susceptible de rendre explicite les risques de biais présents dans toutes les études scientifiques pertinentes disponibles (Thomas et al., 2013), risques de biais dont la prévalence est qualifiée d'élevée dans plusieurs domaines scientifiques (Fanelli, 2011; Ioannidis, 2005, 2008). Cela dit, cette démarche suppose que l'agent de recherche possède le savoir-faire spécialisé nécessaire à la réalisation de chacune des étapes d'un examen systématique, qu'il ait accès à plusieurs bases de données bibliographiques et qu'on lui accorde une période de temps suffisante.

En pratique, bien que cela soit possible (Ouimet, Lapointe et Léon, 2015), très peu de programmes universitaires en administration publique et en analyse de politiques au Canada forment les futurs agents de recherche à la réalisation d'examen systématiques (Lapointe, Ouimet, Charbonneau et Beorofei, 2015). De plus, l'accès aux revues scientifiques dans les ministères est loin d'être optimal (Léon, Ouimet, Lavis, Grimshaw et Gagnon, 2013) et le peu de temps dont disposent plusieurs responsables de politiques est souvent évoqué comme étant un obstacle à l'utilisation des connaissances (Oliver, Innvaer, Lorenc, Woodman et Thomas, 2014). Il en ressort que les agents de recherche des ministères doivent le plus souvent agir suivant une logique de rationalité limitée par plusieurs contraintes et obstacles (Gigerenzer et Selten, 2002). Interagir avec des chercheurs universitaires fait partie des différentes stratégies à la disposition des agents de recherche des ministères pour accéder, à moindre coût, aux savoirs scientifiques. Dans les faits, certains agents de recherche des ministères québécois entretiennent des relations avec des chercheurs universitaires dans le cadre de leurs activités professionnelles (Ouimet et al., 2010 ; Ouimet, Landry, Ziam et Bédard, 2009).

Des études empiriques suggèrent que la qualité perçue des interactions sociales pourrait servir d'heuristique suggérant à l'individu qu'il peut avoir confiance en la qualité de l'information acquise lors de ses échanges avec un autre individu (Gigerenzer et Gaissmaier, 2011). Dans une étude qualitative réalisée auprès de 26 responsables de politiques australiens, élus et non élus, Haynes et al. (2012) observent que la majorité des participants jugent de la crédibilité des chercheurs à l'aide d'indicateurs comprenant leur réputation, leur indépendance, leur pragmatisme, leur compréhension de l'administration publique, leurs compétences collaboratives et communicationnelles, leur authenticité et leur honnêteté (Haynes et al., 2012). Cette étude a également montré que les fonctionnaires non élus, dont une sous-catégorie retiendra notre attention dans la présente étude, préfèrent évaluer les chercheurs sur la pertinence de leur travail ou l'expérience personnelle qu'ils ont eue à travailler avec eux plutôt que sur la base de leurs succès en recherche, constat en partie corroboré par une étude quantitative ayant observé que la performance bibliométrique des chercheurs n'augmente pas les chances que des responsables de politiques les invitent à venir présenter leurs résultats (Ouimet, Bédard, Léon et Dagenais, 2014).

Méthodologiquement ancrée dans les travaux de Marsden et Campbell (1984) sur la mesure du concept de force des liens entre des individus (Granovetter, 1983), notre étude vise à examiner si un lien fort avec un chercheur, c'est-à-dire un lien se matérialisant en conversations familières comparables à celles que l'analyste ministériel pourrait avoir avec de proches collaborateurs, voire des amis, est plus susceptible de mener à une utilisation de l'information acquise qu'un lien plus faible, c'est-à-dire un lien menant à des conversations moins familières comparables à celles que l'analyste entretient avec de simples connaissances.

2. Méthodologie

Les participants ciblés dans l'étude sont des agents de recherche et de planification socioéconomique (ARPSE) employés par l'un des huit ministères québécois suivants (le nom de certains ministères a depuis été modifié à la suite de décisions gouvernementales) :

- Agriculture, Pêcheries et Alimentation ;
- Culture et Communications ;
- Développement durable, Environnement, Faune et Parcs ;
- Développement économique, Innovation et Exportation ;
- Éducation, Loisir et Sport ;
- Immigration et Communautés culturelles ;
- Ressources naturelles ;
- Santé et Services sociaux.

Ces ministères ont été choisis par convenance sur la base des résultats de l'étude de Ouimet et al. (2010), qui a révélé que sur 12 mois, 50 % ou plus des analystes de ces ministères ont déclaré avoir communiqué avec des chercheurs en milieu universitaire. Les responsabilités professionnelles de l'ARPSE sont variées, elles incluent des activités d'étude, de recherche ou d'évaluation de l'action publique dans plusieurs domaines, mais n'incluent pas de pouvoirs décisionnels.

2.1. Le volet quantitatif

Un sondage en ligne comprenant des questions fermées a été réalisé au sein de directions ayant comme principales activités la recherche sur les politiques (soutien, développement, mise en oeuvre, etc.), l'élaboration de politiques et la planification (p. ex. planification stratégique) ou la mise en oeuvre de programmes. Au total, 160 directions répondaient à ces critères, et les gestionnaires de celles-ci ont reçu par la poste une invitation officielle à collaborer à la recherche. De ce nombre, 45 directions n'ont pas répondu à notre demande, et 23 ne comptaient pas d'ARPSE dans leur effectif. En fin de compte, nous avons invité par courriel un échantillon de 255 ARPSE à répondre au questionnaire. Pour être admissible, le participant devait i) travailler depuis au moins 12 mois comme analyste dans l'un des ministères sélectionnés, ii) ne pas avoir manqué plus de deux mois de travail au cours des 12 mois précédant le sondage et iii) être personnellement entré en contact avec au moins un chercheur en milieu universitaire – ou avoir été joint par l'un d'entre eux – au cours des 12 mois précédant le sondage. Les personnes invitées ont reçu jusqu'à trois rappels par courriel.

Les deux questions suivantes ont été posées préalablement à la procédure utilisée pour générer le nom des chercheurs avec lesquels les ARPSE ont interagi : 1) « Dans le cadre de vos activités professionnelles au gouvernement du Québec au cours des 12 derniers mois, avez-vous personnellement contacté un ou plusieurs professeur(e)s universitaires au Québec ou ailleurs dans le monde? (oui/non) », et 2) « Dans le cadre de vos activités professionnelles au gouvernement du Québec au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs professeur(e)s universitaires du Québec ou d'ailleurs dans le monde vous ont-ils contacté ? (oui/non) ». Les personnes qui ont répondu « non » à ces deux questions n'ont pas pu participer au sondage, car elles n'ont pas satisfait au troisième critère d'admissibilité.

Ensuite, un générateur de noms a été présenté aux participants afin de les aider à identifier jusqu'à trois chercheurs universitaires. Ce générateur exigeait des répondants qu'ils indiquent le prénom et le nom d'un à trois chercheurs universitaires avec qui ils avaient communiqué dans le cadre de leurs activités professionnelles au cours des 12 mois précédents. Nous avons choisi de limiter le nombre de relations à trois afin que la longueur et la durée du sondage demeurent raisonnables. Lorsqu'un répondant avait eu des échanges avec plus de trois professeurs, le générateur lui demandait de se limiter aux trois professeurs dont il avait le meilleur souvenir des interactions. Ensuite, une série de questions visant à qualifier le lien avec chaque professeur nommé était posée.

L'unité d'analyse des analyses quantitatives est constituée des relations ARPSE-professeurs, c'est-à-dire de binômes. La variable expliquée est la mobilisation déclarée de l'information acquise lors des échanges avec un chercheur universitaire dans la rédaction d'un document d'analyse. La question suivante a été posée aux répondants : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous produit un ou plusieurs "états de situation" ? (oui/non) ». Un état de situation est un document d'analyse contextuelle d'un enjeu dans lequel sont présentées des options. Les personnes qui ont répondu « oui » à la question ci-dessus se sont également fait poser celle-ci : « L'information acquise lors d'échanges avec [insertion automatique du prénom et du nom du chercheur] au cours des douze derniers mois vous a-t-elle été utile dans la production d'un "état de situation" ? » La variable est dichotomique, de telle sorte qu'elle prend la valeur 0 ou 1, selon que l'information acquise lors de l'échange avec le professeur a été perçue comme inutile ou qu'elle a été jugée utile dans la rédaction de l'état de situation.

La variable explicative à laquelle nous nous sommes intéressés dans cette étude est la force du lien chercheur-analyste. Ce construit a été mesuré par un indicateur de la proximité (« closeness ») d'une relation qui, selon l'évaluation psychométrique de Marsden et Campbell (1984), s'avère un meilleur indicateur du concept de la force d'un lien que d'autres indicateurs, par exemple la fréquence des interactions (Marsden et Campbell, 1984). Dans notre étude, nous avons mesuré la force des binômes par la question suivante : « En vous basant sur les discussions que vous avez entretenues avec professeur(e) [insertion automatique du prénom et du nom] au cours des 12 derniers mois, diriez-vous que vous vous sentiez comme si vous parliez avec : a) un ami, b) un proche collègue ou un proche collaborateur, ou c) une simple connaissance ? » Comme très peu de répondants ont indiqué avoir eu l'impression d'avoir parlé avec « un ami », nous avons créé une variable dichotomique prenant les valeurs suivantes : 0 = une simple connaissance, et 1 = un ami ou un collègue ou collaborateur proche (0 = lien faible ; 1 = lien fort).

2.2. Le volet qualitatif

Un volet qualitatif a été ajouté au projet afin d'approfondir et de clarifier les résultats obtenus grâce au volet quantitatif. La sélection des participants aux entretiens individuels semi-directifs a été effectuée comme suit : seuls les répondants au sondage qui avaient déclaré avoir rédigé au moins un état de situation étaient admissibles. Un tirage aléatoire de 37 de ces 70 répondants a été effectué avant d'effectuer les invitations. Des entretiens téléphoniques avec enregistrements audio d'une durée moyenne de 25 minutes ont été réalisés jusqu'à saturation des données, c'est-à-dire jusqu'à ce que nous jugions que réaliser d'autres entretiens n'apporterait probablement aucune information significative supplémentaire. Un total de 16 entretiens semi-directifs a été réalisé en suivant un guide d'entrevue prédéterminé appliqué uniformément à tous les participants.

Tous les entretiens ont été transcrits, et les données textuelles ont été traitées et analysées à l'aide du logiciel NVivo. Deux personnes ont effectué le classement et la codification des données, la deuxième personne étant seulement intervenue à des fins de validation. Nous avons effectué une analyse thématique catégorielle afin de relever l'apparition de thèmes préétablis dans le guide d'entretien ou émergeant dans le texte. Comportant 23 questions ouvertes, le guide d'entretien portait sur l'accès à la recherche et la formation, le contexte de formation du lien avec le professeur universitaire, les obstacles et éléments facilitants de la communication avec des chercheurs universitaires ainsi que la nature des informations échangées.

3. Résultats

3.1. Sondage sur les binômes

Des 255 ARPSE invités à participer au sondage, 83 ont rempli le questionnaire et 99 ont accepté de participer, mais ne répondaient pas à l'un ou l'autre des critères d'admissibilité. Par conséquent, le taux de réponse net est de 53,2 % (c'est-à-dire, 83 divisé par 156 [255 moins 99] multiplié par 100).

Au total, 188 binômes (relations) ont été recensés. Pour trois d'entre eux, les données ont dû être exclues de l'analyse, soit parce que la relation était de nature strictement personnelle (deux binômes), soit parce que le chercheur nommé ne travaillait pas en milieu universitaire (un binôme). La base de données contient donc 185 binômes. Les données du sondage n'ont fait état d'aucun lien familial entre les analystes des politiques et les professeurs universitaires nommés. En moyenne, les analystes connaissaient les professeurs depuis 4,4 ($\pm$ 5,3) années, et ils avaient communiqué avec eux, dans le cadre de leur travail, environ 6,9 ($\pm$ 12,7) fois au cours des 12 mois précédents. Les trois moyens de communication les plus souvent utilisés au cours de la période de 12 mois ont été le courriel (94,1 % ; n = 174 binômes), la communication en personne dans le cadre d'un événement (62,7 % ; n = 116 binômes) et le téléphone (61,6 % ; n = 114 binômes).

Nous avons réalisé une régression logistique sur 160 des 185 binômes pour lesquels l'analyste avait rédigé au moins un état de situation au cours des 12 mois précédents. Pour 68 (42,5 %) de ces 160 liens, les analystes ont eu l'impression de parler avec une simple connaissance (liens faibles), alors que pour les 92 (57,5 %) autres liens, ils se sont plutôt sentis comme s'ils échangeaient avec un collègue ou collaborateur proche ou un ami (liens forts). Dans 69,6 % des liens forts et seulement 36,8 % des liens faibles, les analystes ont indiqué que l'information obtenue lors des échanges leur avait été utile dans la rédaction d'au moins un état de situation. Comparativement aux liens faibles, le taux d'utilisation de l'information est de 89 % supérieure pour les liens forts (ratio de prévalence non ajusté, 1,89 ; IC de 95 %, 1,47 - 2,22). Après ajustement pour les variables de contrôle, le taux d'utilisation est de 79 % plus élevé pour les liens forts (ratio de taux ajusté, 1,79 ; IC de 95 %, 1,25 - 2,13). La grande étendue de l'intervalle de confiance des ratios de taux brut (de 47 % à 122 %) et ajusté (de 25 % à 113 %) résulte probablement de la petite taille de l'échantillon (n = 160).

Tableau 1. Utilisation d'information acquise lors d'échanges avec un chercheur dans la production d'au moins une analyse écrite en fonction de la force du lien avec ce chercheur*.

Solidité des liens	Échantillon de binômes	Taux brut d'utilisation [†]	Ratio de taux non ajusté (IC de 95 %)	Ratio de taux ajusté (IC de 95 %) [‡]
Liens faibles	68	36,8	1,00	1,00
Liens forts	92	69,6	1,89 (1,47 - 2,22)	1,79 (1,25 - 2,13)

* IC signifie intervalle de confiance. Les liens faibles ont servi de groupe de référence (code : 0).

† Le taux brut de l'utilisation d'information acquise correspond au pourcentage des liens faibles ou forts pour lesquels l'information obtenue a été utile pour l'analyste dans la rédaction d'au moins un état de situation.

‡ Le ratio de taux a été corrigé pour les variables suivantes : i) si l'analyste des politiques a déjà lu, en tout ou en partie, des articles scientifiques, des rapports de recherche ou des ouvrages scientifiques publiés par le professeur, ii) la différence ou l'équivalence entre le sexe de l'analyste et celui du professeur, iii) si l'analyste du binôme possède un diplôme d'études supérieures spécialisées en recherche, iv) si l'analyste du binôme travaille dans une direction de recherche, de politiques et de planification ou de programmes, et de quel ministère il relève, et v) si le binôme fait partie ou non d'une grappe de deux ou trois liens évoqués.

Parmi les variables de contrôle mobilisées pour calculer le ratio de taux ajusté, une seule est associée de façon statistiquement significative avec la variable dépendante mesurant l'utilisation d'une partie de l'information acquise lors des échanges avec le chercheur dans au moins un état de situation rédigé par l'analyste¹. Cette variable binaire mesure si l'analyste avait déjà lu, en tout ou en partie, des articles scientifiques, des rapports de recherche ou des ouvrages scientifiques publiés par le chercheur. Les binômes dans lesquels l'analyste avait lu des publications du chercheur affichent un taux d'utilisation 99 % supérieur à celui des binômes dans lesquels l'analyste n'avait pas indiqué avoir déjà consulté une publication du chercheur (ratio de prévalence 1,99 ; IC de 95 %, 1,32-2,43).

3.2. Entretiens semi-directifs

Propension à recontacter le chercheur

La plupart des ARPSE interviewés (14/16) ont déclaré être davantage portés à recontacter un chercheur si, lors de leurs échanges avec ce dernier, ils se sentaient comme s'ils échangeaient avec un ami, un proche collègue ou un proche collaborateur (lien fort). Les explications des répondants sous-jacentes à ce résultat semblent être en accord avec l'idée selon laquelle les liens entre un chercheur universitaire et un analyste jouent sur le rapport qu'entretiennent ces analystes avec les connaissances universitaires. Ainsi, comme l'explique un des répondants,

« [...] C'est souvent les relations interpersonnelles qui nouent davantage les liens de recherche, je pense que c'est bien important [...]. » (Entrevue no 14)

Par ailleurs, la plupart des répondants attribuent notamment cette préférence de recontacter un chercheur au fait qu'un contact amical avec un chercheur facilite les interactions avec ce dernier. Deux citations l'illustrent bien:

« C'est sûr que si les rapports sont cordiaux, c'est facilitant. Oui, c'est facilitant parce que si vous avez quelqu'un d'extrêmement formel, ou qu'il faut contacter toujours par lettre [...] [si cela nécessite] trop de procédures [cela ne] facilite pas les contacts. » (Entrevue no 16)

« [...] je dirais une complicité [...] avec des chercheurs, ça facilite quand même la reprise de contact. [...] si [il ne s'agit que d'une] simple connaissance, ou si [le contact est] plus lointain ou plus froid, bien [dépendamment] du sujet [...], ça n'empêche pas un contact, mais on est moins porté, oui. » (Entrevue no 13)

De plus, même parmi les personnes ayant répondu par la négative à la question « diriez-vous que vous êtes moins porté à recontacter un chercheur si, lors de vos échanges avec ce dernier, vous vous sentiez comme si vous parliez avec une simple connaissance ? », plusieurs soulignent tout de même le fait que les liens affectifs développés avec un chercheur facilitent le contact avec celui-ci ainsi que la création de réseaux sociaux, comme l'illustre la citation suivante :

« [...] Si c'est une attitude normale, bien ça va me faire plaisir [...], de toute façon ça va être les besoins de la recherche, ça va être les besoins de la recherche qui vont me dicter si je [...] recommuniqué [avec le chercheur]. Mais... ça pourra me prendre une journée [...] avant de l'appeler, alors que si je le connais bien, je peux l'appeler tout de suite, par exemple. » (Entrevue no 16)

¹ Les autres variables de contrôle mobilisées sont : i) la différence ou l'équivalence entre le sexe de l'analyste et celui du chercheur (pour tenir compte de la tendance qu'ont certains individus à se lier à ceux qui présentent des caractéristiques communes, phénomène nommé homophilie [McPherson, Smith-Lovin et Cook, 2001]), ii) si l'analyste du binôme possède un diplôme d'études supérieures spécialisées en recherche, iii) si l'analyste du binôme travaille dans une direction de recherche, de politiques et de planification ou de programmes, et iv) de quel ministère il relève, et v) si le binôme fait partie ou non d'une grappe de deux ou trois liens évoqués. Aucune de ces variables n'affiche une association statistiquement significative avec la variable dépendante.

Pour l'un des répondants, le rôle facilitant que jouent le facteur humain et les liens affectifs dans la création des réseaux sociaux est manifeste :

« [...] si dans la rapidité de ce que j'ai à faire, j'ai trois chercheurs qui traitent la même chose, puis qu'il y en a un avec qui je m'entends particulièrement bien, bien je vais avoir tendance à appeler cette personne-là. Ça [ne] veut pas dire que je vais privilégier les données [...] qui vont ressortir de l'échange si les données qui [en] ressortent [ne correspondent pas avec ce que je] recherche [...], mais oui, il y a une portion qui est liée à l'humain, à l'échange humain. » (Entrevue no 10)

Si l'on considère que plusieurs répondants ont déclaré que le fait d'avoir peu d'occasions d'entretenir des liens avec des chercheurs (faible réseautage, absence de courtiers de connaissances) constituait pour eux un obstacle pouvant les mener à ne pas contacter un chercheur universitaire, il se peut qu'un lien affectif de bonne qualité entre le chercheur et l'analyste permette à ce dernier de surmonter de telles barrières et ainsi facilite la prise de contact avec le chercheur. On peut citer :

« Le fait de ne pas [...] connaître personnellement [les chercheurs] [...], le fait de ne pas les connaître personnellement peut être un obstacle. [...] Donc euh si on n'a pas la chance de participer à beaucoup de colloques ou à beaucoup de rencontres... ben ça nous enlève des opportunités de rencontrer des personnes, puis quand on connaît des personnes, c'est beaucoup plus... j'sais pas si c'est facilitant ou plus [aidant] là, de prendre le téléphone ou... [...] d'[utiliser] le courriel puis de les contacter directement... » (Entrevue no 11)

Plusieurs répondants ont déclaré que le fait d'avoir déjà échangé (et parfois collaboré) avec un chercheur par le passé représentait un facilitateur pouvant les inciter à entrer en contact de nouveau avec ce dernier, comme l'explique une participante :

« Les collaborations, ça, c'est sûr que, comment dire, plus on travaille, enfin des dossiers avec un groupe de recherche en particulier, ou un professeur en particulier, plus c'est facile de continuer, ou de passer à, comment dire, d'autres recherches... » (Entrevue no 12)

Peu importe la force de la relation, le fait d'avoir déjà été en contact avec un chercheur peut permettre à l'analyste de contacter ce dernier plus facilement qu'un autre chercheur par la suite :

« Le plus grand facilitateur, c'est de [...] connaître [le chercheur]. OK, d'avoir déjà eu un contact personnel. Ça, c'est le plus grand facilitateur. Parce qu'on peut se permettre de l'appeler directement. Que ce soit... puis si on l'a connu un peu plus, c'est encore... on peut s'en permettre, comment dire, c'est moins, c'est encore plus facile. Mais comme je vous dis, un contact, si on l'a déjà rencontré, mettons dans le cadre d'un colloque, c'est aussi facile parce qu'il y a déjà un lien de créé. » (Entrevue no 16)

Toujours parmi les 14 analystes ayant déclaré être davantage portés à recontacter un chercheur avec lequel ils ont un lien fort, 11 personnes seraient également davantage portées à recontacter ce chercheur pour traiter d'une autre question de recherche, même si elles savent que ce chercheur n'est pas un expert dans le domaine se rapportant à cette question. Toutefois, ces 11 personnes recontacteraient uniquement le chercheur pour être redirigées vers un expert, comme l'illustrent ces propos :

« Je [...] contacterais, mais si ce n'est pas vraiment son domaine je lui demanderais de me proposer quelqu'un. » (Entrevue no 4)

« Si j'étais mal pris et que je n'arrive pas à identifier des pistes qui me permettent de repérer les bonnes personnes, oui. Mais si par moi-même ou par mon réseau immédiat je suis en mesure d'identifier des personnes, bien non, je ne les contacterais pas à ce moment-là. » (Entrevue no 5)

« Bien s'il n'est pas un expert dans le domaine, je [ne] l'appelais pas pour lui poser une question en dehors de son champ d'expertise, par contre je peux, je peux privilégier de l'appeler pour lui demander un contact vers quelqu'un qui serait, qui connaîtrait ce que je cherche, là [...]. » (Entrevue no 10)

Trois répondants sur 14 excluent de recontacter un chercheur sur la simple base du lien de proximité qu'ils entretiennent avec ce dernier du fait qu'ils privilégient davantage la compétence ou l'expertise. Parmi ces trois répondants, on peut citer :

« Non, si je ne suis pas certain qu'il va me fournir... C'est pas parce que je suis plus à l'aise avec que je vais le rappeler, là... Si je pense qu'il n'est pas en mesure de me répondre, je peux le rappeler, mais si je vois que... Un moment donné on connaît notre monde aussi puis on est capable de décider si la personne est en train de nous monter quelque chose ou bien... Donc c'est ça, moi, je pense que... Quand on travaille en élaboration de politiques si on veut asseoir nos orientations sur des données scientifiques, il faut se valider puis il ne faut pas avancer n'importe quoi, là. » (Entrevue no 3)

Le propos de l'un des trois répondants à ce sujet est ambivalent, car il évoque à la fois la priorité accordée à l'expertise et la possibilité qu'un lien fort moins expert donne accès à de l'information plus utile :

« Moi, j'aurais tendance quand même à aller chercher le spécialiste en premier. Mais ça n'empêche pas que je pourrais aller recueillir son opinion [celle du chercheur déjà connu] quand même. Probablement parce que si le contact est bon je vais avoir l'impression qu'il comprend peut-être mieux mes besoins. Donc peut-être qu'il peut... même s'il est moins spécialiste, peut-être mieux répondre à mes questions. » (Entrevue no 11)

Ces nuances se ressentent également par le fait que la plupart des répondants déclarent ne pas être moins portés à recontacter un professeur perçu comme non amical. En effet, à la question « diriez-vous que vous êtes moins porté à recontacter un chercheur si, lors de vos échanges avec ce dernier, vous vous sentiez comme si vous parliez avec une simple connaissance ? », 12 répondants sur 16 ont répondu par la négative, notamment au motif que la qualité de l'expertise et des connaissances primait sur celle du lien affectif qu'ils entretenaient avec le chercheur :

« Bien non, c'est-à-dire que [...] même si le chercheur ne montre pas d'engouement à vous donner l'information [...] si vous pensez qu'il a les aptitudes à pouvoir vous donner cette information-là, vous pouvez le contacter. » (Entrevue no 14)

« [...] si la personne est... a une expertise très probante pour les besoins d'étude qu'on fait, c'est ce qui va primer. » (Entrevue no 7)

Utilisation des connaissances

Lors des entretiens, nous avons délibérément inséré une question visant à demander aux agents s'ils seraient plus ou moins portés à utiliser de l'information provenant d'un chercheur avec qui ils entretiennent des liens forts. Nous étions conscients que cette question pouvait susciter une réponse fortement sujette au phénomène de désirabilité sociale, car elle équivalait à leur demander si un élément n'ayant aucun lien avec la qualité de l'information transférée conditionne leur choix d'utiliser cette information. En d'autres termes, on leur demandait d'évaluer « subjectivement » l'association entre la variable mesurant la force du lien et celle mesurant l'utilisation de l'information acquise.

Avant de poser la question, nous avions en notre possession une indication plus objective de cette association (ratios de taux brut et ajusté liant les deux variables mesurées séparément). Contre toute attente, 8 des 14 répondants ayant déclaré être davantage portés à recontacter un chercheur avec lequel ils entretenaient un lien fort ont déclaré qu'ils seraient davantage portés à mobiliser les connaissances transmises par un chercheur avec qui ils entretiennent une relation forte. Par ailleurs, 6 de ces 14 répondants ont déclaré qu'ils ne seraient pas davantage portés à mobiliser les connaissances transmises par un chercheur avec lequel ils entretiennent des

liens forts. Pour la plupart de ces derniers, la force d'un lien n'est qu'un facteur secondaire dans le processus de mobilisation des connaissances, dans la mesure où c'est la qualité des informations transmises ou leur pertinence qui priment. À titre d'exemple, on relève les deux réponses suivantes :

« Les utiliser oui, mais ne pas m'y restreindre. C'est comme les utiliser parmi d'autres. C'est plus dans le sens où oui, je vais les considérer, mais je ne leur accorderai pas une importance plus grande que... à d'autres recherches. Je vais les situer dans leur contexte et les apprécier en fonction de l'apport qu'elles peuvent apporter comme éclairage face à la problématique examinée. » (Entrevue no 5)

Parmi ces huit répondants, la plupart dissocient clairement d'une part le chercheur et le lien affectif qu'ils entretiennent avec lui, et d'autre part les données transmises par ce chercheur, le tout dans un souci de rigueur et d'esprit critique marqué. Selon certains d'entre eux, le lien affectif existant entre un APSE et un chercheur universitaire ne suffirait pas, à lui seul, à légitimer les connaissances transmises par ce chercheur ni à les transformer en argument d'autorité :

« Ah bien ça, c'est une autre paire de manches [...] parce que c'est quand même deux choses [...], quelqu'un va être très gentil, bien il faut que ce soit pertinent, il faut, il faut être, comment dire, il faut être assuré de la qualité de l'information, ça prime sur tout si on veut la diffuser quelle que soit la gentillesse des personnes [...] habituellement on contacte des chercheurs qui ont une réputation alors il n'y a aucun problème, mais il reste que même si on a des rapports, parce que ça nous est quand même déjà arrivé d'avoir des rapports avec des chercheurs puis de, de refuser certaines, certains de leurs, de leurs projets, mais pour toutes sortes de raisons, là. Et des raisons qui étaient aussi liées à, là-là, comment dire donc, au fait que [ce n'était] pas suffisamment développé, ou peut-être qu'ils pensaient qu'en s'adressant au ministère il ne fallait pas avoir la même rigueur [...]. » (Entrevue no 16)

Ces nuances se retrouvent également chez certains répondants ayant affirmé qu'ils seraient davantage portés à mobiliser les connaissances transmises par un chercheur avec qui ils entretiennent un lien fort. Ainsi, plusieurs de ces répondants affirment que cette mobilisation ne devrait pas être exclusive ni se faire aux dépens d'autres chercheurs, même moins amicaux. À titre d'illustration :

« [...] je [ne] pense pas que je le ferais au détriment d'un autre chercheur, mais c'est certain que... à ce moment-là, il y a des chances qu'on ait davantage approfondi les connaissances de ce chercheur en ayant [eu] plus d'échanges avec lui. » (Entrevue no 7)

4. Discussion

Le volet quantitatif de l'étude fournit des éléments de preuve suggérant que la force d'un lien entre un chercheur et un agent de recherche ministériel augmente la probabilité d'utilisation par l'analyste de l'information acquise. Il ressort du volet qualitatif qu'une forte majorité des analystes interviewés ont déclaré être davantage portés à recontacter un chercheur si, lors de leurs échanges avec ce dernier, ils se sentaient comme s'ils échangeaient avec un ami, un proche collègue ou un proche collaborateur. Bien que la plupart des analystes interviewés lors de la réalisation du volet qualitatif du projet valorisent les relations fortes avec des chercheurs, pour plusieurs, la pertinence des propos du chercheur, son expertise et la qualité de l'information transmise sont ce qui détermine le fait qu'ils intégreront ou non à leurs analyses une partie de l'information acquise lors de leurs échanges. Ces résultats corroborent certains constats de l'étude qualitative que Haynes et al. (2012) ont réalisée auprès de responsables de politiques australiens. Ces derniers résultats sont également cohérents avec la forte association statistique observée, dans le volet quantitatif de l'étude, entre, d'une part, le fait que l'analyste d'un binôme ait déjà consulté les publications du chercheur et, d'autre part, l'utilisation de l'information acquise dans la rédaction d'une analyse. En d'autres termes, la force d'une relation ne semble pas prédire à elle seule qu'un lien chercheur-analyste permettra le transfert d'informations qui seront par la suite utilisées dans la production d'analyses.

Les résultats des études empiriques existantes dans le champ d'études rendent peu probable que la décision d'un analyste d'intégrer à ses analyses des connaissances acquises grâce à une relation avec un chercheur soit habituellement fondée sur une analyse critique formelle et approfondie de la validité de l'information transmise par le chercheur, car le fonctionnaire fait face à de nombreuses contraintes. Plusieurs analystes devront se tourner vers des stratégies de validation de l'information acquise moins coûteuses. Ils mobiliseront des indicateurs variés, dont la pertinence des propos du chercheur telle que perçue lors de ses échanges avec ce dernier ou tirée de la lecture de certaines de ses publications, sa réputation, son expertise, ou, comme les résultats de notre étude le suggèrent, la force de ses interactions avec les chercheurs qui font partie de son réseau.

Les principales limites de notre étude résident dans la nature transversale et la nature déclarative des données ainsi que dans la faible taille de l'échantillon utilisé dans le volet quantitatif. Ses principales forces résident dans sa capacité à produire de nouvelles connaissances sur l'association entre la force des liens chercheurs-analystes et l'utilisation de l'information acquise. Nous ne pouvons toutefois pas extrapoler les résultats observés à d'autres milieux. Un objectif de recherche futur pourrait être de reproduire l'étude dans d'autres environnements ou d'autres milieux de pratique. Des études dans lesquelles la validité interne et la validité externe des connaissances scientifiques acquises lors d'interactions avec des chercheurs seraient analysées de façon systématique seraient également les bienvenues.

RÉFÉRENCES

- Fanelli, D. (2011). Negative results are disappearing from most disciplines and countries. *Scientometrics*, 90(3), 891-904. doi:10.1007/s11192-011-0494-7
- Gigerenzer, G. et Gaissmaier, W. (2011). Heuristic Decision Making. *Annual Review of Psychology*, 62(1), 451-482. doi: 10.1146/annurev-psych-120709-145346
- Gigerenzer, G. et Selten, R. (2002). *Bounded Rationality: The Adaptive Toolbox* (MIT Press). (S.L.) : (s.n.).
- Granovetter, M. (1983). The strength of weak ties: a network theory revisited. *Sociological Theory* 1(1), 201–33.
- Haynes, A. S., Derrick, G. E., Redman, S., Hall, W. D., Gillespie, J. A., Chapman, S. et Sturk, H. (2012). Identifying Trustworthy Experts: How Do Policymakers Find and Assess Public Health Researchers Worth Consulting or Collaborating With? *PLOS ONE*, 7(3), e32665. doi :10.1371/journal.pone.0032665
- Ioannidis, J. P. A. (2005). Why Most Published Research Findings Are False. *PLoS Medicine*, 2(8), e124. doi :10.1371/journal.pmed.0020124
- Ioannidis, J. P. A. (2008). Why Most Discovered True Associations Are Inflated: *Epidemiology*, 19(5), 640-648. doi: 10.1097/EDE.0b013e31818131e7
- Lapointe, L., Ouimet, M., Charbonneau, M. et Beorofei, É. T. (2015). Do Canadian university students in Political Science and Public Administration learn to perform critical appraisal? *Canadian Public Administration*, 58(3), 487-503. doi :10.1111/capa.12124
- Léon, G., Ouimet, M., Lavis, J. N., Grimshaw, J. et Gagnon, M.-P. (2013). Assessing availability of scientific journals, databases, and health library services in Canadian health ministries: a cross-sectional study. *Implementation Science*, 8, 34. doi :10.1186/1748-5908-8-34
- Marsden, P. V. et Campbell, K. E. (1984). Measuring tie strength. *Social Forces*, 63(2), 482-501.
- McPherson, M., Smith-Lovin, L. et Cook, J. M. (2001). Birds of a Feather: Homophily in Social Networks. *Annual Review of Sociology*, 27(1), 415-444. doi:10.1146/annurev.soc.27.1.415
- Oliver, K., Innvaer, S., Lorenc, T., Woodman, J. et Thomas, J. (2014). A systematic review of barriers to and facilitators of the use of evidence by policymakers. *BMC Health Services Research*, 14(1), 2. doi :10.1186/1472-6963-14-2
- Ouimet, M., Bédard, P.-O., Léon, G. et Dagenais, C. (2014). Are indicators of faculty members' credibility associated with how often they present research evidence to public or partly government-owned organisations? A cross-sectional survey. *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, 10(1), 5-27. doi:10.1332/174426413X662699
- Ouimet, M., Bédard, P.-O., Turgeon, J., Lavis, J. N., Gélneau, F., Gagnon, F. et Dallaire, C. (2010). Correlates of consulting research evidence among policy analysts in government ministries: a cross-sectional survey. *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, 6(4), 433-460. doi :10.1332/174426410X535846
- Ouimet, M., Landry, R., Ziam, S. et Bédard, P.-O. (2009). The absorption of research knowledge by public civil servants. *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, 5(4), 331-50.
- Ouimet, M., Lapointe, L. et Léon, G. (2015). Examining the feasibility and impact of a graduate public administration course in evidence-informed policy. *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, 11(2), 149-168. doi :10.1332/174426414X14165770542276
- Thomas, J., Newman, M. et Oliver, S. (2013). Rapid evidence assessments of research to inform social policy: taking stock and moving forward. *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, 9(1), 5-27. doi: 10.1332/174426413X662572